

Corrigé et barème – Habiter les littoraux

Attraction et risques des zones côtières

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Géographie 6^e

Exercice 1 – Quatre couples de notions à distinguer

(4 pts)

- a) Le rivage est la **ligne** de contact eau-terre ; le littoral est la **bande de territoire** qui l'entoure. (1)
- b) La **vulnérabilité** : sans habitants ni biens exposés, un aléa ne crée pas de risque. (1)
- c) Érosion = recul du rivage (vagues, vent) ; montée des eaux = hausse du niveau moyen de la mer. (1)
- d) Commerce : navires de marchandises. Plaisance : bateaux de loisir. (1)

Repère — risque = aléa + vulnérabilité : la phrase à savoir par cœur pour tout le chapitre.

Exercice 2 – Lecture d'un document

(4 pts)

- a) Dunkerque : $88\,000 \div 44 = 2\,000$ hab/km². Saintes-Maries : $2\,250 \div 375 = 6$ hab/km². (1)
- b) Saintes-Maries (6 hab/km²) : ses marais inondables sont difficiles à habiter. (1)
- c) Étretat : côte **rocheuse** (falaises). Saintes-Maries : côte **marécageuse**. (1)
- d) Le nombre d'habitants ne dit rien de la fonction : Dunkerque vit de son port, Arcachon du tourisme. (1)

Erreur fréquente — un littoral se caractérise par sa **fonction dominante** (touristique, industrialo-portuaire, résidentielle, naturelle), pas par son nombre d'habitants.

Exercice 3 – Calculs sur les littoraux

(4 pts)

- a) $1,5 \times 40 = 60$ m de recul. (1)
- b) $60\,000 \div 12\,000 = 5$: population $\times 5$. (1)
- c) $20 \times 0,4 = 8$ millions d'habitants. (1)
- d) $2,4 - 0,8 = 1,6$ m au-dessus de l'eau. (1)

Le point clé — sur un littoral touristique, la population **saisonnaire** dépasse souvent la population permanente.

Exercice 4 – Vrai ou faux, à justifier

(4 pts)

- a) **FAUX** : côtes désertiques (Namibie) ou polaires (Groenland) très peu peuplées. (1)
- b) **FAUX** : elle interdit en principe de bâtir à moins de 100 m du rivage (1986). (1)
- c) **VRAI** : barrière naturelle contre les vagues et le vent, d'où la renaturation des dunes. (1)
- d) **VRAI** : dilatation de l'eau réchauffée + fonte des glaces polaires. (1)

Attention — un aménagement « dur » (digue, brise-lames) ne remplace pas une protection naturelle : détruire une dune **augmente** la vulnérabilité.

Exercice 5 – Étude de cas — la tempête Xynthia*(4 pts)*

- a) Aléa : la **tempête** et la submersion. Vulnérabilité : des maisons habitées en zone basse. (1)
- b) Une digue peut être submergée ou rompue : elle réduit le risque sans le supprimer. (1)
- c) Interdire de bâtir en zone inondable, alerter et évacuer, renforcer la digue, surélever les maisons. (1)
- d) Attractivité du littoral (prix, vue sur mer, tourisme) et oubli de la mémoire du risque. (1)

À retenir — la vulnérabilité **évolue** : plus on construit sans tenir compte de l'aléa, plus la catastrophe est grave.